

APPEL À CANDIDATURE

PROJET OPTIMISTE PARTAGÉ
AVEC LES HABITANTS DU TAILLAN-MÉDOC

« L'ART DANS LA VILLE »

SAISON 24-25

*Une saison pour écouter, cheminer, fédérer...
et surprendre !*

→ PRÉAMBULE ET CONTEXTUALISATION

La ville du Taillan-Médoc

Le Taillan-Médoc est une commune de Bordeaux Métropole située à 13 km au nord-ouest de Bordeaux de 10 000 habitants. Elle enregistre une forte dynamique démographique et souhaite offrir des services publics modernes et adaptés aux attentes d'une population d'une grande agglomération.

Le Taillan-Médoc est par conséquent une ville en plein développement qui voit aboutir des projets longtemps espérés : la nouvelle déviation qui permet d'éviter le passage de poids lourds en centre-ville, une nouvelle ludo-médiathèque au Polca depuis 2023, un nouveau groupe scolaire en septembre 2024, un collège à l'horizon 2026, de nouvelles infrastructures sportives et un projet de réaménagement du centre-ville à l'étude...

Néanmoins malgré cette dynamique, une attention particulière est portée à l'équilibre entre développement et préservation du cadre de vie. Avec plus de 300 hectares de forêts et 75 hectares de marais, la Ville du Taillan-Médoc bénéficie d'un [patrimoine naturel dense et varié](#).

[Des lieux phares permettent aux habitants de se rencontrer](#) : le site du stade (Palio), le Polca (Pôle culturel et artistique), le Repaire (lieu d'accueil des jeunes), les 2 marchés en plein air...

Piscines et cinémas se trouvent dans les communes limitrophes : la ville travaille la bonne entente intercommunale pour [favoriser des partenariats favorables aux habitants](#).

La population de la commune est jeune : on compte de nombreuses familles avec enfants. Environ une centaine d'associations composent un [tissu associatif dense](#) qui couvre différents domaines du sport, en passant par la culture, la solidarité... Enfin la dimension du Taillan-Médoc « entre ville et village » permet une réelle proximité et facilite la mise en œuvre de [projets participatifs](#).

La culture au Taillan-Médoc

Le projet culturel de La ville du Taillan-Médoc s'adresse aux habitants dans toute leur diversité, avec [des événements fédérateurs](#) et [des propositions plus intimistes](#), dans une volonté de [susciter la curiosité, la rencontre et l'échange](#). Il s'appuie également sur le désir de réunir les taillanais autour de propositions qui savent s'adapter au territoire, avec des créations en plein air ou en salle dans un réel souci de qualité.

Le lieu phare de la culture dans la Ville est le [Polca](#). Il est composé de la ludo-médiathèque, de l'école de musique, de l'Estanquet, un grand hall convivial propice aux expositions, ateliers ou autres événements, et d'un auditorium qui peut accueillir des spectacles, des projections, des conférences, des masterclass, des ateliers, des résidences d'artistes...

Dans la programmation, une attention particulière est portée aux projets artistiques et culturels privilégiant [une approche de participation et de construction partagée](#) plutôt qu'une simple logique de diffusion. Les résidences d'artistes, commencées en 2020, en sont un exemple, tout comme les projets transversaux de médiation en direction des scolaires, coconstruits par le service culture, la ludo-médiathèque et l'école de musique.

Historique des projets participatifs

« Les marais »

En 2018, la *Compagnie Bougrelas* a été lauréate du premier appel à projet lancé par la commune. Celui-ci définissait [les marais du Taillan-Médoc comme lieu d'exploration](#) et avait pour objectifs de permettre la découverte de ces espaces méconnus par les habitants de la commune.

Avec le soutien de l'Espace Culturel Leclerc St-Médard-en-Jalles

« La forêt »

Ce sont les compagnies *Le Son qui Manque* et *Les Armoires Pleines*, composées d'une artiste sonore, d'une plasticienne et d'une comédienne, qui ont été retenues à l'appel à projet. Leur projet *La Grande évasion* a été pensé comme la [mise en récit de la forêt du Taillan-Médoc par ses habitants](#) en explorant leurs relations à la forêt, patrimoine écologique, historique et légendaire.

Avec le soutien de l'iddac, agence culturelle du département et de l'espace Culturel Leclerc St-Médard-en-Jalles

« Territoires urbains et voisinage »

L'*Agence de Géographie Affective* a convaincu le jury de sélection de cette première édition proposée [sur 2 saisons](#), afin d'ancrer d'avantage le projet et la présence de la compagnie sur le territoire. Porté par Olivier Villanove, comédien-metteur en scène et Julie Chaffort, plasticienne-vidéaste, les artistes souhaitaient initialement [révéler, avec les habitants, la beauté cachée des zones pavillonnaires](#). La pandémie de COVID-19 et les confinements ont régulièrement perturbé le déroulement du projet baptisé « *On fait rien comme tout le monde* ». Néanmoins, le travail avec les habitants a pu reprendre progressivement en 2021 et aboutir à une restitution publique le 26 juin de cette même année dans la ville.

Avec le soutien de l'iddac, agence culturelle du département, de l'Espace Culturel Leclerc St-Médard-en-Jalles et le concours du Carré-Colonnes, scène nationale

« POP : Les jardins »

Pendant deux ans, Marion Claux et sa compagnie *Le Collectif Solitaire* ont assuré la conception artistique et mené ce projet culturel de territoire en s'appuyant sur les envies, talents et savoir-faire des habitants. Artiste multidisciplinaire, Marion Claux a amené les habitants sur des terrains de jeux divers et variés : performances chantées et dansées, improvisations, lectures, musique, créations manuelles, ateliers d'écriture, créations sonores et vidéos... La « *Garden Party* » du 10 juin 2023 est venue clôturer ces deux années de travail avec les habitants.

Avec le soutien de l'iddac, agence culturelle du département, et de l'Espace Culturel Leclerc St-Médard-en-Jalles

Tous ces projets ont permis de fédérer au fil des ans [un groupe d'environ 25 habitants, « les ambassadeurs »](#), intéressés et concernés par les démarches artistiques partagées. Cette communauté constitue un noyau d'habitants déjà sensibilisés, mobilisés et mobilisables.

→ LE PROJET OPTIMISTE PARTAGÉ

Qu'est-ce qu'un POP ?

- Un cheminement artistique qui prend le temps d'aller vers les autres, de révéler les envies et les talents.
- Une atmosphère joyeuse, propice à l'audace, la créativité et à l'ouverture d'esprit.
- Une discussion permanente entre des artistes et des habitants pour créer ensemble dans la ville.

Pour cela, l'artiste associé au POP s'appuiera sur son savoir-faire et celui des habitants, tout en étant garant de la direction artistique du projet.

Une approche collective

Les orientations et le choix de l'artiste se font de manière partagée au sein du collectif POP qui comprend les élues à la culture, des représentants des services de la commune et des représentants des habitants.

Des RDV « incontournables »

Ces premières rencontres permettront à l'artiste de mieux comprendre les enjeux et attentes de la ville et des habitants :

- Le collectif POP
- Les ambassadeurs (noyau d'habitants mobilisés sur les anciens POP)
- Les services de la ville (petite enfance-jeunesse-éducation, ludo-médiathèque, école de musique, transition écologique, communication, voirie...)
- Les élus

Les habitants au cœur du processus de création

Tout au long de la saison 24-25, l'artiste ira à la rencontre des habitants et proposera des ateliers participatifs ouverts à tous les publics. Cette démarche « d'aller vers » doit permettre au plus grand nombre de se sentir concerné et légitime de prendre part à une ou plusieurs étapes du projet.

Un projet qui se construit sur la durée

Le POP est cousu main. Brin après brin il se construit au fil des rencontres et permet à l'artiste de **partager avec sincérité les réalités du processus de création**, ses bons côtés comme les difficultés rencontrées.

Une présence régulière de l'artiste, et une permanence du projet assurée par le collectif POP et les ambassadeurs sont des appuis solides pour qu'un lien de confiance s'installe avec les habitants.

Une carte blanche à l'artiste

Toujours en concertation avec les habitants, l'artiste impulse une trajectoire. Il peut décider d'inviter d'autres artistes à le rejoindre sur le projet en fonction des envies et des disciplines qu'ils souhaitent mettre en avant.

Un travail auprès de publics spécifiques

- Le public scolaire

Des ateliers à destination de 2 classes de CM seront à imaginer entre janvier et mars 2025 (3 séances par classe).

- D'autres publics spécifiques peuvent être ciblés lors d'ateliers ou d'actions dédiés :

- Les publics isolés ou fragiles en lien avec le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)
- Les résidents de l'EHPAD La Boétie
- Les commerçants taillanais
- Les associations taillanaises

...

Un temps de restitution

La restitution publique des actions ou des créations imaginées au fil du projet sont de vrais moments de valorisation de la collaboration artiste/habitants. Un temps de restitution doit permettre à tous les participants de se retrouver et de montrer le fruit de cette collaboration et ainsi convier les habitants-curieux à rejoindre le mouvement.

Le POP est ludique, créatif, fédérateur

La marque de fabrique du POP est son esprit ludique, optimiste, joyeux. Cette dynamique permet de constituer au fil du temps, un groupe socle d'habitants qui pourront être de véritables ambassadeurs ou relais.

Le POP est adaptable, accessible et réaliste

Le POP sait s'adapter : aux habitants, au territoire, aux aléas.

On peut intégrer le POP à différentes étapes du projet.

Le projet est inclusif, notamment pour les personnes en situation de handicap.

Le POP est durable

Il marque véritablement le territoire avec la présence d'un artiste en résidence durant toute une saison.

Il a une approche écocitoyenne.

Le POP 2024-2025 : « L'art dans la ville »

Après concertation avec les habitants, le collectif POP souhaite donner l'orientation suivante à ce nouveau POP 2024-2025 :

Titre : **L'art dans la ville**

Durée : **de septembre 2024 à avril 2025**

Disciplines : **les arts visuels**

Disciplines possibles (liste non-exhaustive) : peinture, photographie, dessin, sculpture, art vidéo, graffiti, trompe-l'œil, pochoir, mosaïque, sticker, affichage, collage, tricot urbain, création manuelle...

Objectif : **Valoriser le territoire du Taillan-Médoc en investissant la ville et les espaces naturels via la production d'œuvres collectives ou individuelles.** Ces œuvres seront le fruit d'une création partagée avec les habitants, les scolaires et autres publics tout au long de la saison 24-25.

Pas de thématique imposée, l'artiste a carte blanche pour co-construire avec les taillanais au fil de leurs échanges.

Du travail mené sur le territoire, résultera **un temps de restitution publique le samedi 5 avril 2025** dans l'espace public. La forme envisagée de cette restitution se construira au fur et à mesure des mois, en concertation avec les habitants. **Il devra s'agir d'un temps convivial et fédérateur**. Ce temps de restitution permettra d'exposer à travers la ville toutes les créations de l'artiste et des habitants, tel un « musée à ciel ouvert », et sera l'occasion de regrouper les participants du projet et de valoriser leur engagement par le **sentiment d'appartenance à une démarche commune**.

Les pistes sont plurielles, ouvertes à l'interprétation et au cap que voudra impulser l'artiste. Tout peut être imaginé : déambulation, parcours à travers la ville, chasse aux trésors...

Qui peut répondre à ce POP ?

Tout artiste ou collectif d'artistes disposant d'une personnalité morale et juridique (association, SCOP, artiste-auteur, etc.).

→ ACCOMPAGNEMENT DU PROJET RETENU

Financement du Projet Optimiste Partagé

Le budget de l'action doit intégrer toutes les étapes du projet : les temps de rencontre, les ateliers et la médiation, la création et la production d'œuvres, l'intervention d'artistes associés et le temps de restitution.

L'hébergement et les transports sont inclus dans l'enveloppe allouée ainsi que l'achat de matériel et les besoins techniques nécessaires aux ateliers, à la production des œuvres et à la restitution.

Les charges relatives aux salaires de l'artiste lauréat et d'éventuels intervenants associés sont également comprises dans l'enveloppe allouée (ex : charges URSAFF si précompte artiste-auteur, etc.).

Aucun financement supplémentaire ne pourra être demandé à la ville pour prendre en charge des frais non anticipés.

→ La ville du Taillan-Médoc financera le projet à hauteur de **10 000 € TTC** :

- 2 000€ entre septembre et décembre 2024
- 8 000€ entre janvier et avril 2025

→ Un financement de l'Espace Culturel Leclerc à hauteur de **4 000€ est en cours de négociation**. Cette somme serait reversée à l'artiste entre septembre et décembre 2024.

La recherche de financements complémentaires est encouragée. Les demandes devront être portées par l'artiste.

L'artiste devra régulièrement effectuer des points budgétaires et notamment au moins deux avec le service culture : l'un à mi-parcours en décembre 2024, l'autre à la fin du projet en avril 2025.

Pilotage du dispositif et soutien en ingénierie culturelle

Le service culture accompagnera concrètement les différentes phases de construction du projet, pourra fournir un état des lieux des ressources et des acteurs du territoire, être facilitateur dans la mise en relation et le lien avec ces opérateurs, et aider à l'organisation des ateliers et de la restitution. Pour une coordination sereine du projet, il sera nécessaire de planifier régulièrement des points entre l'artiste et le service culture.

Les apports en nature

- **Des espaces de travail** (à définir selon les besoins de l'artiste : ateliers avec le public, production d'œuvres, etc.)
- **Un relais via les outils de communication** (magazine municipal, newsletter, réseaux sociaux, site de la ville, affichage, supports papier, etc.)
- **Les services techniques et du matériel** appartenant à la ville pour les ateliers et le temps de restitution

NB : la ville du Taillan-Médoc ne pourra en revanche **pas prendre en charge le stockage (pendant le projet) ou l'archivage (a posteriori) de créations plastiques en volume**. Si des œuvres de ce type et non éphémères sont réalisées, elles devront être par la suite confiées/offertes à des habitants ou reprises par l'artiste.

Des productions audiovisuelles, photographiques ou autres, pourront permettre de conserver la mémoire du POP dans la commune.

→ LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Préalable

Le POP se construira avec les habitants sous la direction artistique de l'artiste lauréat durant une saison. Par conséquent, le dossier de candidature doit être un outil permettant de saisir la philosophie, la méthodologie, l'approche du candidat pour favoriser la rencontre, l'échange, le partage et la création.

Constitution du jury : le Collectif POP

(tout le monde ne sera pas présent lors de l'entretien)

[Céline le Gac](#), Adjointe Culture, Vie associative et Sport

[Delphine Troubady](#), Conseillère municipale associée à la Culture

[Stéphane Baup-Danty-Lucq](#), Directeur général des services

[Germain Isern](#), Directeur de cabinet

[Marianne Carayon](#), Directrice Culture, Vie associative et Sport

[Laura Moretti](#), Responsable Culture et Vie Locale

[Rowéna Fournol-Bayle](#), Directrice de la Ludo-médiathèque

[Jean-Marie Landrieu](#), Directeur de l'Ecole Municipale de Musique

[Plusieurs habitants du Taillan-Médoc](#)

Le jury sera attentif à...

- L'expérience professionnelle artistique et de médiation/transmission
- L'intérêt, originalité et pertinence du propos artistique
- La démarche d'implication des habitants au processus de création
- Une présence régulière sur le territoire
- L'envie de favoriser la pratique amateur
- L'adresse à une pluralité et une diversité de publics
- L'attention portée en direction de l'enfance et de la petite enfance
- La volonté de s'appuyer sur des partenariats locaux (ludo-médiathèque, école de musique, logistique, technique) et sur les « ambassadeurs » (habitants déjà mobilisés)
- Une approche écocitoyenne dans la production des œuvres

Une connaissance des structures artistiques et culturelles de Bordeaux Métropole et des institutions est un plus pour faciliter des démarches de partenariats.

Les éléments à fournir

Pour répondre à l'appel à projet, le candidat devra envoyer un dossier composé de plusieurs parties :

1. PRÉSENTATION DE L'ARTISTE / DU COLLECTIF

- Présentation de l'artiste/du collectif : nom de l'artiste/du collectif, nom du référent de projet, adresse/domiciliation, téléphone et mail de contact.
- Présentation de la ligne artistique de l'artiste/du collectif et si possible, une ou des expériences de projets collaboratifs et/ou partagés déjà portés.
- Si c'est un collectif : noms et présentation des artistes impliqués.

2. DÉMARCHE ARTISTIQUE

- Quelles idées vous inspire ce nouveau POP ?
- Quels ateliers/actions auriez-vous envie de mettre en place avec les habitants ?
- Quels ateliers/actions auriez-vous envie de mettre en place avec les scolaires ?
- Avec quels autres types de publics auriez-vous envie de travailler ?
- Quels savoir-faire mettrez-vous particulièrement au service de ce projet ?
- À quelle fréquence pensez-vous pouvoir être présent.s sur le territoire (estimation du nombre d'interventions par mois) ?

3. BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION

- Budget prévisionnel détaillant d'un côté les dépenses par catégorie (salaires et charges, achat de matériel, besoins techniques, etc.) et de l'autre les recettes (ville du Taillan-Médoc, mécénat Leclerc, etc.).
- Précisez dans ce budget si vous envisagez de solliciter des financements complémentaires (subventions ou mécénat) et le cas échéant quels seraient leur apport sur le projet.

Le dépôt du dossier

Les dossiers devront être déposés avant le jeudi 20 juin 2024 à minuit

● par mail : la.moretti@taillan-medoc.fr

● ou à l'adresse suivante :

Mairie du Taillan-Médoc

À l'attention de Laura MORETTI

Direction de la culture et de la vie locale

Hôtel de ville, Place Michel Réglade, 33 320 LE TAILLAN-MÉDOC

→ LE CALENDRIER

- Diffusion de l'appel à projet : vendredi 3 mai 2024
- Date limite de réception des candidatures : jeudi 20 juin 2024
- Entretiens : semaine du 8 juillet 2024
- Choix du lauréat : juillet 2024
- Début du POP : septembre 2024
- Restitution et fin du POP : samedi 5 avril 2025

Renseignements :

Laura Moretti

Responsable culture et vie locale

05 56 42 70 42 – 06 28 57 68 73

la.moretti@taillan-medoc.fr